



GUIDE DE L'ÉLECTEUR

ÉLECTION GÉNÉRALE PROVINCIALE 2020



Voter en personne en toute sécurité

Les bureaux de vote seront ouverts **du 15 au 21 octobre**, et le jour de l'élection, **le 24 octobre**. Trouvez le bureau de vote le plus proche sur le site Web **wheretovote.elections.bc.ca**

OU



Voter par correspondance

Demandez votre trousse de vote dès que possible : consultez le site Web **votebymail.elections.bc.ca** ou composez le **1-800-661-8683**



ELECTIONS BC

A non-partisan Office of the Legislature

elections.bc.ca / 1-800-661-8683

TABLE DES MATIÈRES



Une élection provinciale a été déclenchée	1
Dates importantes et rappels	2
Voter de manière sécuritaire pendant la COVID-19	3
Vos options de vote en personne	6
Voter par correspondance	8
Services destinés aux électeurs à risque et handicapés ...	11

UNE ÉLECTION PROVINCIALE A ÉTÉ DÉCLENCHÉE



**Les électeurs sont appelés aux urnes le samedi
24 octobre 2020.**



Les électeurs admissibles de C.-B. votent pour élire 87 députés de l'Assemblée législative. Chaque député représente une circonscription électorale (également appelée comté) et dispose d'un siège à l'Assemblée provinciale.

Vous pouvez voter à l'élection provinciale si vous répondez aux critères suivants :

- vous êtes âgé de 18 ans ou plus à la date du **24 octobre 2020**;
- vous êtes un citoyen canadien
- vous résidez en C.-B. depuis **le 23 avril 2020**.

Le vote durant cette élection sera différent en raison de la pandémie de COVID-19. Elections BC collabore avec le Bureau de l'administrateur en chef de la santé publique de la Colombie-Britannique pour veiller à ce que le processus de vote soit sécuritaire et accessible. Nous voulons nous assurer que les électeurs ne doivent pas choisir entre le fait de protéger leur santé et d'exercer leur droit de vote.

Tous les électeurs ont l'option de voter en personne ou par correspondance. Des mesures de protection, y compris l'éloignement physique, seront en place dans tous les bureaux de vote en personne.

Dates importantes et rappels

Si vous souhaitez voter par correspondance, demandez une trousse de vote à Elections BC dès que possible.

Consultez le site Web votebymail.elections.bc.ca ou composez le **1-800-661-8683**.

Elections BC **doit recevoir** votre trousse de vote remplie d'ici 20 h (heure du Pacifique) le **24 octobre 2020**. Envoyez votre trousse dès que possible pour vous assurer qu'elle soit reçue avant la date limite.

Le 2 octobre à 13 h (heure du Pacifique)	Les nominations des candidats prennent fin. <i>La liste définitive des candidats sera affichée sur le site Web elections.bc.ca.</i>
Du 15 octobre au 21 octobre	Vote par anticipation <i>Les bureaux de vote de la province seront ouverts de 8 h à 20 h (heure locale).</i>
Le 24 octobre	Jour du scrutin <i>Les bureaux de vote de la province seront ouverts de 8 h à 20 h (heure du Pacifique).</i>

Visitez le site Web elections.bc.ca pour consulter l'information la plus récente.

VOTER DE MANIÈRE SÉCURITAIRE PENDANT LA COVID-19



Des mesures de protection seront en place dans les bureaux de vote afin d'aider les électeurs à voter de manière sécuritaire pendant la pandémie. Des protocoles de vote pendant la pandémie ont été mis au point en consultation avec le Bureau de l'administrateur en chef de la santé publique. Voici à quoi vous pouvez vous attendre si vous votez en personne :

- Éloignement physique
- Capacité limitée dans les bureaux de vote
- Agents électoraux portant un équipement de protection individuelle (tel que des masques et des écrans faciaux)
- Barrières de protection
- Postes de désinfection des mains
- Nettoyage fréquent des bureaux de scrutin et des surfaces fréquemment touchées
- Personnel électoral formé pour suivre les directives pour un milieu de travail sécuritaire et les protocoles en cas de pandémie

Les bureaux de vote suivront les pratiques indiquées dans notre plan de sécurité des bureaux de vote, qui s'appuie sur des commentaires fournis par WorkSafeBC.

Certaines procédures de vote habituelles pourraient être différentes. Par exemple, vous devrez déclarer verbalement votre droit de voter au lieu de signer un registre électoral.

Suivez les instructions des agents électoraux et la signalisation du bureau de vote pour maintenir l'éloignement physique. On vous demandera de désinfecter vos mains avant et après avoir voté.

Si vous êtes malade ou en quarantaine, **ne vous rendez pas au bureau de vote**. Demandez une trousse de vote par correspondance ou appelez Elections BC en composant le 1-800-661-8683 pour obtenir de l'aide.

Pour en savoir plus, consultez le site Web **elections.bc.ca/safevoting**.



Que devrais-je amener pour voter en personne?

- Une pièce d'identité qui indique votre nom et votre adresse du domicile. Consultez le site Web **elections.bc.ca/id** pour obtenir la liste des pièces d'identité acceptables.
- Votre carte provinciale Où voter? Elections BC vous l'enverra par courrier à votre adresse. Apportez-la avec vous au bureau de vote afin de simplifier et d'accélérer le processus de vote.
- Votre propre stylo ou crayon pour remplir votre bulletin de vote, si vous le souhaitez.
- Un masque à porter dans le bureau de vote, si vous le souhaitez. Nous encourageons les électeurs à porter un masque lorsqu'ils votent afin de protéger les autres. Vous devrez enlever votre masque pour voter.

Voici à quoi ressemblera votre carte provinciale Où voter? :

Recto



PROVINCIAL GENERAL ELECTION



A provincial election has been called for **Saturday, October 24, 2020**. For information about where, when and how to vote, refer to the other side of this card or visit elections.bc.ca.

Voting safely in person during COVID-19

Pandemic protocols will be in place at voting places to help you vote safely during COVID-19. Follow the instructions from election officials at the voting place. If you are feeling sick or self-isolating, stay home. Request a vote-by-mail package or contact Elections BC for more voting options. Visit elections.bc.ca/COVID19 for more information.

Vote by mail

Voting by mail isn't just for voters who will be away during the election. It's an option for all eligible voters. It is a good option for voters who aren't comfortable voting in person at a voting place.

If you wish to vote by mail, request a voting package from Elections BC as soon as possible. Visit elections.bc.ca or call 1-800-661-1234 for more information.



VTB-001



GENERAL VOTING DAY

Remember to bring this card and ID. Voting will be open from 8 a.m. to 8 p.m. (Pacific time).

On Saturday, October 24, you can vote at:

General Voting Place
100 Main St, Victoria BC



Your address is:
1234 Main St, Victoria BC

Deliver to:

FIRSTNAME LASTNAME
1234 MAIN ST
VICTORIA BC V1V 1V1

ADVANCE VOTING

Advance voting places are wheelchair accessible and open from 8 a.m. to 8 p.m. (local time) on the dates checked.

Advance voting place 1, 100 Main St, Victoria, BC
Advance voting place 2, 200 Main St, Victoria, BC
Advance voting place 3, 300 Main St, Victoria, BC
Advance voting place 4, 400 Main St, Victoria, BC
Advance voting place 5, 500 Main St, Victoria, BC
Advance voting place 6, 600 Main St, Victoria, BC

DATES OPEN

	Thurs Oct 15	Fri Oct 16	Sat Oct 17	Sun Oct 18	Mon Oct 19	Tues Oct 20	Wed Oct 21
Advance voting place 1, 100 Main St, Victoria, BC	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Advance voting place 2, 200 Main St, Victoria, BC	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Advance voting place 3, 300 Main St, Victoria, BC		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Advance voting place 4, 400 Main St, Victoria, BC	✓	✓				✓	✓
Advance voting place 5, 500 Main St, Victoria, BC		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Advance voting place 6, 600 Main St, Victoria, BC			✓	✓	✓	✓	✓



Verso

VOS OPTIONS DE VOTE EN PERSONNE



Des protocoles en cas de pandémie seront en place dans tous les bureaux de vote en personne. Voir la page 3 pour plus d'information.



Vote par anticipation

Du 15 au 21 octobre | De 8 h à 20 h (heure locale)

Vous n'avez pas besoin d'un motif pour voter par anticipation; cette option est offerte à tous les électeurs. À noter que certains bureaux de vote pourraient ne pas être ouverts tous les jours de vote par anticipation. Trouvez les bureaux de vote par anticipation et les dates auxquelles ils sont ouverts en consultant le site Web **wheretovote.elections.bc.ca** ou votre carte provinciale Où voter?



Voter le jour du scrutin

Le 24 octobre | De 8 h à 20 h (heure du Pacifique)

Les électeurs sont assignés à un bureau de vote le jour du scrutin. Il est normalement plus rapide de voter à votre bureau de vote assigné, mais vous pouvez voter ailleurs si cela vous semble plus pratique. Trouvez votre bureau de vote en consultant le site Web **wheretovote.elections.bc.ca** ou votre carte provinciale Où voter?



Bureaux de vote

Les bureaux de vote sont en cours de confirmation, mais la liste pourra être consultée comme suit :

- Sur le site Web d'Élections BC à l'adresse **wheretovote.elections.bc.ca**
- Sur les cartes OÙ Voter? envoyées à chaque électeur inscrit avant le début du vote par anticipation
- En composant le **1-800-661-8683**



Voter à un bureau électoral de secteur

À partir de maintenant et jusqu'au **24 octobre** à 16 h (heure du Pacifique).

Vous pouvez voter ou récupérer une trousse de vote par correspondance dans tous les bureaux électoraux de secteur de la province. Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9 h à 17 h, et le samedi de 10 h à 16 h. Ils seront ouverts de 8 h à 20 h pendant le vote par anticipation. Consultez la liste de ces bureaux sur le site Web **elections.bc.ca/deo**.

VOTER PAR CORRESPONDANCE



Le vote par correspondance ne concerne pas seulement les électeurs qui seront absents le jour du scrutin. Il s'agit d'une option offerte à tous les électeurs. Le vote par correspondance constitue une excellente option pour les électeurs qui ne sont pas à l'aise à l'idée de voter en personne pendant la pandémie.

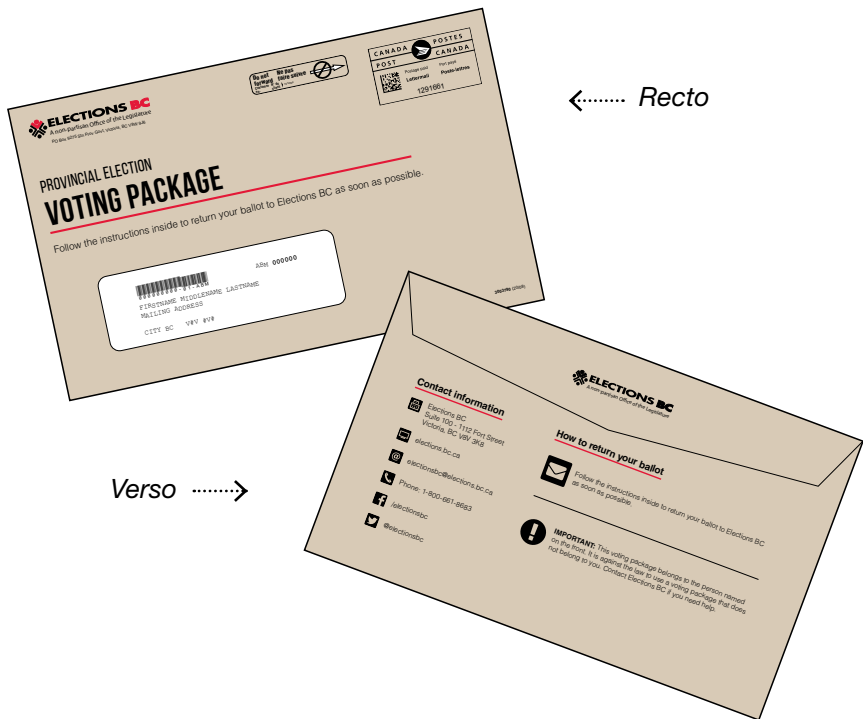
Si vous souhaitez voter par correspondance, communiquez avec Elections BC pour demander dès que possible une trousse de vote par correspondance. Votre trousse vous sera envoyée par courrier. Vous pouvez en demander une comme ceci :

- En consultant le site Web **votebymail.elections.bc.ca**
- En appelant Elections BC au **1-800-661-8683**

Si vous souhaitez récupérer votre trousse de vote par correspondance en personne, veuillez communiquer avec le bureau électoral de district le plus proche. Consultez le site Web **elections.bc.ca/deo** ou appelez Elections BC pour obtenir la liste de ces bureaux.

Les instructions pour remplir votre trousse de vote par correspondance sont jointes à la trousse. Si vous n'êtes pas un électeur inscrit ou si vos renseignements sont obsolètes, vous trouverez également des instructions dans votre trousse de vote pour vous inscrire ou mettre à jour vos renseignements.

Voici à quoi ressemblera votre trousse de vote par correspondance :



Vous pouvez déposer votre trousse de vote par correspondance en personne dans tous les bureaux électoraux de secteur, les bureaux de vote ou les centres Service BC.

Vous pouvez également renvoyer votre trousse par courrier. Une enveloppe de retour affranchie est fournie pour les électeurs se trouvant au Canada. Si vous postez votre trousse depuis l'étranger, vous devrez l'affranchir de manière appropriée.

Les trousse de vote par correspondance remplies **doivent être reçues** par Elections BC au plus tard le **24 octobre 2020** à 20 h (heure du Pacifique). Les électeurs sont encouragés à retourner leur trousse dès que possible afin de s'assurer qu'elle soit reçue avant la date limite.

SERVICES DESTINÉS AUX ÉLECTEURS À RISQUE ET HANDICAPÉS



Les électeurs à risque peuvent être anxieux à l'idée de voter en personne. Elections BC s'est engagé à organiser une élection sécuritaire et accessible pour tous les électeurs, et nous avons des services d'assistance disponibles, que vous votiez sur place ou à distance. Les agents électoraux sont formés pour aider les électeurs à accéder aux différentes options de vote, et des services sont disponibles pour aider les électeurs handicapés ou présentant des conditions médicales sous-jacentes à voter.



Obtenir de l'aide pour remplir votre bulletin de vote

Les électeurs peuvent obtenir de l'aide pour remplir leur bulletin de vote s'ils souffrent d'un handicap ou éprouvent de la difficulté à lire ou à écrire. Indiquez à l'agent électoral du bureau de vote que vous avez besoin d'aide pour remplir votre bulletin de vote.



Ressources pour les électeurs aveugles ou malvoyants

Des listes de candidats en braille, des bulletins de vote imprimés en gros caractères et des modèles de bulletin de vote en plastique sont disponibles dans tous les bureaux de vote pour aider les électeurs aveugles ou malvoyants à remplir leur bulletin de vote.



Accessibilité des bureaux de vote

Tous les bureaux de vote par anticipation et la plupart des bureaux de vote généraux sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant. Les électeurs qui ne peuvent pas entrer dans un bureau de vote peuvent voter à l'extérieur du bâtiment (sur le trottoir ou dans le stationnement).



Traducteurs

Les électeurs peuvent être accompagnés d'un traducteur pour les aider au bureau de vote. Le traducteur doit signer une déclaration selon laquelle il s'engage à agir en tant que traducteur et à le faire au mieux de ses capacités.



DES QUESTIONS?

Consultez notre site Web ou communiquez avec nous pour obtenir davantage d'information sur le vote de manière sécuritaire pendant une pandémie.

elections.bc.ca | 1-800-661-8683

Des traductions de ce guide sont disponibles à l'adresse
elections.bc.ca/translations.

Suivez Elections BC sur les médias sociaux :

    @ElectionsBC



ELECTIONS BC
A non-partisan Office of the Legislature